

Avis de constitution

SOCIETE « IVORY GOAL MANAGEMENT » en abrégé « IGM SARL »

Siège Abidjan Cocody Angré 8ème Tranche, Cité
Tonton Bouba, Rue L259, Villa 752, Lot 10, Ilot 100

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORY GOAL MANAGEMENT » en
abrégé « IGM SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Toutes activités de détection de sportifs et en particulier des joueurs de football de talents au sein des centres de formation ou académies, et des clubs ;
- Toutes activités de services et de conseils aux joueurs, clubs et académies ;
- Toutes activités d'intermédiation avec tous les acteurs : joueurs, les agents de placement, centres de formation ou académies, et des clubs ;
- Toutes activités d'assistances administratives et logistiques pour le transfert de joueurs ;
- Toutes activités de marketing et communication pour le développement des clubs, académies et centres de formation ;
- Création ou rachat de centres de formation, académies et clubs ;
- Organisation de stages de formation avec les écoles ;
- Organisation de tournois entre académies ou centres de formation et les clubs ;
- Organisation de stages de perfectionnement, etc.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 8ème Tranche, Cité
Tonton Bouba, Rue L259, Villa 752, Lot 10, Ilot 100

Dirigeant(s) M SARAKA KONAN ADOLPHE (COGÉRANT), M
GRIMALDI PAOLO MARIA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07230 du 28/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52021/GTCA/RC/2024 du 28/08/2024

